

Programme de fidélité

1 Monefit SmartSaver propose un Programme de fidélité dans le cadre duquel un bonus de fidélité (« Bonus de fidélité ») est versé.

2. Pour être éligible au Programme de fidélité, les Utilisateurs doivent à la fois :

- i) être inscrit en tant qu'Utilisateur SmartSaver depuis 90 jours calendaires et
- ii) avoir un solde net créditeur de 10 euros sur leur compte SmartSaver le 90ème jour calendaire (à compter de leur inscription).

3 Le Bonus de fidélité n'a aucune valeur monétaire, n'est pas transférable et ne peut être échangé contre de l'argent par l'Utilisateur.

4 Le Bonus de fidélité est un pourcentage du solde net créditeur du compte SmartSaver qui est ajouté quotidiennement au compte SmartSaver par virement électronique. Le calcul (qui est effectué à la fin de chaque jour calendaire) est présenté dans le tableau suivant (« le tableau ») :

Solde du compte	APY applicable (taux annuel effectif global)	Taux nominal applicable
10 € - 10 000 €	7,25 %	7 %
10 001 € - 30 000 €	7,52 %	7,25 %
30 001 € - 50 000 €	7,79 %	7,5 %
50 001 € - 80 000 €	8,06 %	7,75 %
80 001 € - 500 000 €	8,33 %	8 %

5 Monefit se réserve le droit de modifier toute plage de soldes éligibles et/ou de rendement ou tout autre aspect du tableau ou de retirer le programme de fidélité sans raison et sans préavis.